

# NOS TARIFS 2025 2026



## Lycée général & Technologique Lycée Professionnel

### Contribution Familiale

Second cycle général, technologique, professionnel

Statut	Montant de la contribution familiale annuelle 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> et Terminale GT et Pro	Soit par prélèvement
Non boursier	930 €	92,22 €
Boursier échelon 1 & 2	890 €	87,77 €
Boursier échelon 3 & 4	850 €	83,33 €
Boursier échelon 5 & 6	810 €	78,88 €

\* l'acompte de 100€ est demandé et obligatoire à l'inscription ou à la réinscription

### Frais de dossier d'inscription

Pour tout apprenant externe ou demi-pensionnaire : **70€** (non remboursable)

### La Restauration

Deux espaces : le Self « Au 12 » et la cafétéria « Sacré-Cafet »

Pour les demi-pensionnaires :

Plusieurs formules de demi-pension sont proposées : **le prix du repas est de 6,70€**

Nb de repas hebdomadaire	Montant LEGT <sup>1</sup> 2 <sup>nde</sup> GT, 1 <sup>ère</sup> GT Term GT	Montant 2 <sup>nde</sup> Pro. <sup>2</sup> (6 semaines de stage effectuées déduites)	Montant 1 <sup>ère</sup> Pro. <sup>3</sup> (8 semaines de stage effectuées déduites)	Montant Term. Pro. <sup>4</sup> (6 semaines de stage effectuées déduites)
DP5 > 5 déjeuners	1 059 €	891 €	824 €	858 €
DP4 > 4 déjeuners	847 €	713 €	659 €	686 €
DP3 > 3 déjeuners	635 €	535 €	494 €	515 €
DP2 > 2 déjeuners	423 €	356 €	330 €	343 €

<sup>1</sup> Pour 2025-2026 le nombre de jours de repas pour un DP 5 LEGT est de 158 jours

<sup>2</sup> Pour 2025-2026 le nombre de jours de repas pour un DP 5 2<sup>nde</sup> Pro est de 133 jours

<sup>3</sup> Pour 2025-2026 le nombre de jours de repas pour un DP 5 1<sup>ère</sup> Pro est de 123 jours

<sup>4</sup> Pour 2025-2026 le nombre de jours de repas pour un DP 5 Terminale Pro est de 128 jours

Attention cas particulier d'un apprenant quittant l'établissement en cours d'année : la facturation de la demi-pension sera calculée au réel sur le nombre de jours d'inscription dans l'établissement.  
L'ensemble des montants ci-dessus représente une inscription sur l'année complète.

Pour les externes :

L'apprenant choisit entre quatre formules dont le prix varie entre **3,70€ et 6,90 €**.

Lors de l'inscription ou de la réinscription nous ne proposerons à l'apprenant que d'être soit DP5 ou Externe la 1ère semaine et demie de rentrée c'est à dire du 1er septembre au 9 septembre 2025 inclus. Le régime choisi durant cette période sera appliqué à partir du 10 septembre. Les demande de changement de rentrée sont à faire obligatoirement sur ecole directe.